

Questions orales

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député signale un problème très réel auquel notre gouvernement a dû s'attaquer. Il ne fait aucun doute que le programme de crédits d'impôt à la recherche scientifique a été un embarras, qu'il a causé des difficultés. Ce n'est pas un embarras pour notre gouvernement car c'est un programme dont nous avons hérité, et nous faisons du mieux que nous pouvons. Il faudrait féliciter le ministre des Finances de la célérité avec laquelle il a agi pour mettre fin à ce programme qui a causé tant de difficultés et tant de problèmes au contribuable. J'apprécie son concours à cet égard.

Je fournirai de l'information dans la mesure où je le pourrai. Mais je le répète, je ne peux donner de façon irresponsable à la Chambre des communes des renseignements qui touchent les droits des contribuables, qu'il s'agisse de particuliers ou de sociétés.

* * *

LES SPORTS**L'ÉQUIPE NATIONALE DE SKI—L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ**

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, c'est au ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur que s'adresse ma question. Il sait combien l'équipe de ski au Canada a contribué à notre patriotisme et à notre fierté nationales. Pourrait-il dire à la Chambre si l'on est parvenu à surmonter les énormes difficultés qu'éprouve l'équipe à propos de l'assurance responsabilité et à sauver ce qui reste de la saison de ski?

L'hon. Otto Jelinek (ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, je me réjouis d'annoncer que le secteur des assurances a bien réagi à notre défi et fait aujourd'hui une proposition à l'Association canadienne de ski. J'ai bon espoir que cette initiative permettra à notre équipe de ski de terminer sa saison comme prévu. Entre-temps, nous examinons d'autres solutions en vue d'élaborer une formule complète à long terme à l'intention de tous les sports amateurs qui éprouvent des difficultés analogues avec les assurances.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DE LA VOLAILLE ET DES PRODUITS LAITIERS**

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de qui relève la négociation du libre-échange avec les États-Unis. L'ambassadeur Niles a dit hier que le Canada devait tout mettre en discussion dans cette négociation. Mais beaucoup d'agriculteurs, de producteurs de volaille et de produits laitiers, redoutent qu'elle n'entraîne la disparition des

offices de commercialisation. Est-ce que le ministre peut assurer à ces agriculteurs qui désirent acheter des quotas et augmenter leur production que les offices de commercialisation ne vont pas être sacrifiés dans ces pourparlers?

● (1450)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le gouvernement a bien précisé il y a un certain temps qu'il considérait le régime des offices de commercialisation déjà en place chez nous comme faisant partie des structures distinctives du pays. Nous n'avons pas l'intention de changer les structures distinctives du pays.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Foster (Algoma): Cela veut-il dire que le gouvernement soustrait aux négociations canado-américaines les offices de commercialisation de produits agricoles, comme il en existe pour la volaille et les produits laitiers, ainsi que la Commission canadienne du blé?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous ne pouvons pas soustraire des choses qui n'y étaient pas.

LA PUBLICATION DES ÉTUDES

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Je tiens d'abord à dire que les réponses mesquines et partisans de la Chambre...

Des voix: La question!

M. le Président: A l'ordre, à l'ordre. A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai interrompu le très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour la même raison que j'interviens maintenant le député. Celui-ci pourrait-il simplement poser sa question?

M. Langdon: Monsieur le Président, j'ai une question grave qui doit être posée à la Chambre. La voici: comment le gouvernement peut-il persister à critiquer les études que rendent publiques d'autres gouvernements, dont ceux de l'Ontario et du Manitoba, et en même temps taire les résultats de toutes les études fédérales? Comment prendre au sérieux un gouvernement qui agit de cette façon?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme le sait le député, il a tort de dire que toutes les études fédérales sont secrètes. Le député, ses collègues à la Chambre et quiconque s'intéresse sérieusement à l'attitude qui préside à ces négociations éventuelles savent que l'une des réalisations marquantes de la Conférence des premiers ministres, présidée par le premier ministre du Canada, a été un accord fédéral-provincial de collaboration pour la mise en commun de données et de statistiques comme prélude à toute négociation. Ce processus est maintenant bien amorcé.